

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **ML - Le vivre ensemble dans le domaine de l'asile : enjeux et paradoxes** 2015-2016

Code

T.TS.SO359.H61164.F.15

Type de formation *

Bachelor Master MAS EMBA DAS CAS Autres

Niveau

- module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

- module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *

5 crédits ECTS

Langue(s)

français

Volées :

PT2013 + EE2012 + TP2011

Semaines 39 à 48

Jeudi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :

7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.

Compétences effectives :

7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.

7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.

6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.

6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.

9.3 Prospecter, s'informer, se documenter sur les pratiques et expériences auxquelles l'action peut se référer.

Objectifs :

Expérimenter le "vivre ensemble" en tant qu'acteur/actrice de sa formation.

Comprendre les notions fondamentales autour de la culture, les discriminations et le racisme et les mettre en lien avec les pratiques professionnelles dans le domaine de l'asile.

Exposer des outils et des modes d'intervention de l'approche interculturelle et de l'approche par les capacités et leurs applications dans le domaine de l'asile.

Connaître la politique de l'asile et les bases légales (nationales et internationales).

Différencier les institutions du dispositif de l'asile et des interventions sociales.

Analyser les relations entre les travailleurs-euses sociaux-ales et les personnes venues d'ailleurs, apprendre à se positionner en tant que professionnel-le.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Ce module vise la construction du "vivre ensemble" et la compréhension que l'on peut avoir de la cohésion interculturelle à partir d'expériences de terrain dans le domaine de l'asile. Il se basera sur les critères suivants :

Critères de connaissance : Savoirs théoriques sur les contextes juridiques et sociopolitiques du domaine de l'asile ; les notions de cultures, de discrimination et du racisme ; les modes d'intervention à travers l'approche par les capacités et l'approche interculturelle et sur quelques institutions concernées par le vivre ensemble au sein de l'asile.

Critères d'efficacité : Savoir-faire (apprentissages, connaissances et compétences): les étudiants visiteront des institutions fédérales, vaudoises et zurichoises, qui oeuvrent dans le domaine de l'asile pour observer et comprendre les pratiques professionnelles différenciées selon les spécificités des missions institutionnelles.

Critères de pertinence et de légitimité : Savoir-être (appartenance, culture et statut) : Il s'agira ici de se mettre dans une posture réflexive et de questionner son implication personnelle, de montrer, de dévoiler combien nos attitudes pèsent dans chaque situation professionnelle et d'expérimenter l'approche interculturelle.

Critères d'intervention et d'action : Savoir-agir (intervention politique et structurelle): Les étudiant-e-s pourront, à la lumière des apports du module, préparer leur travail d'évaluation finale à travers l'analyse d'une situation concrète et élaborer un projet d'intervention pour concilier la singularité du vivre ensemble dans le domaine de l'asile.

Formes d'enseignement :

Les modalités pédagogiques seront relatives aux critères visés par le module et comprendra, entre autres, des cours ex cathedra, observation participante, approche par résolution de problème, travail en groupe, travail individuel, visites d'institutions (fédérales, vaudoises et zurichoises).

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation se fera en deux parties :

Une partie formative obligatoire durant le module

Une partie sommative composée de :

- Un travail oral de groupe à présenter le **jeudi 26 novembre 2015 (semaine 48)**
- Un travail individuel écrit à rendre le **jeudi 10 décembre 2015 (semaine 50)**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, **soit**
 - Restitution d'un travail écrit individuel de validation selon les indications du responsable de module pour le **jeudi 23 juin 2016 (semaine 25)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- c) Se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

8 Remarques

Maximum 25 participant-e-s

9 Bibliographie

10 Enseignants

Bovay Judith
Bregnard Ecoffey Chloé
Crottaz Karin
Foretia Carine
Gaillard Christophe
Kryzar Julita
Maradan Bernard
Nguyen Minh Son
Steiger Bhama
Trolliet Brigitte

Nom du responsable de module *

BOVAY Judith

Descriptif validé le *

3 juillet 2015

Descriptif validé par *

Philippe Beuret